

SOUHA Sara, LANSARD Claire, LADARRE Remi, SPORTOUCH Marie-Hélène, Centre hospitalier de Béziers (sara.amale99@gmail.com)

Economie, stérilisation, dispositifs médicaux

INTRODUCTION

Sur 2023, on chiffre à 18 000 € les pertes d'instruments au bloc opératoire.

Point de vue médico-légal : le compte des instruments et compresses par les IBODE répond à une obligation du code de la santé publique dans le cadre de la gestion des risques.

↳ Problématique : compte non effectué en routine au bloc.

OBJECTIF

- Evaluer si la mise en place du compte des instruments au bloc opératoire et à la stérilisation permet de limiter les pertes d'instruments

MATERIEL ET METHODES

Mise en place du 01/01/2024 au 01/04/2024 : compte de chaque instrument des boîtes de vasculaire utilisées par un chirurgien donné avant et après chacune de ses interventions.

- Compte avant au bloc : par les IBODE et renseigné sur le rapport d'intervention informatisé.
- Compte après à la stérilisation : par les agents lors de la phase de reconstitution et renseigné sur une feuille de suivi journalière.

L'ensemble des données sont centralisées sur un tableur Excel puis comparées au nombre théorique d'instruments fournis par le logiciel de stérilisation.

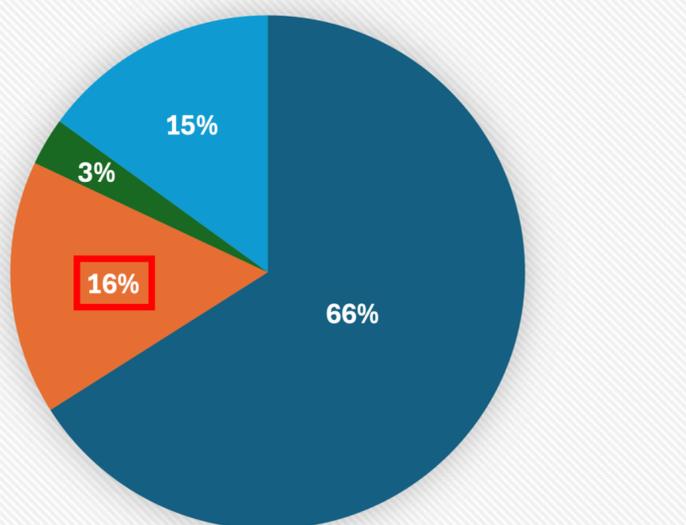
RESULTATS

Du 01/10/2023 au 31/12/2023 : 25 instruments perdus en vasculaire.

Du 01/01/2024 au 01/04/2024 (durée de l'étude) : aucune perte d'instruments sur 65 boîtes

↳ Limites : incohérences et données manquantes

Compte d'instrument au bloc et à la stérilisation en chirurgie vasculaire



■ Compte cohérent ■ Compte incohérent
■ Pas de données au bloc ■ Pas de données à la stérilisation

Au bloc

- 7 boîtes nombre d'instruments < nombre théorique
- 3 boîtes nombre d'instruments > nombre théorique

En stérilisation :

- 3 boîtes nombre d'instruments < nombre théorique
- 1 boîte nombre d'instruments > nombre théorique

Sur l'ensemble du bloc opératoire :

- 2389 € de perte durant l'étude contre 3092 € en 2023 sur la même période, malgré augmentation d'activité de 11,17 % d'unité d'œuvre en stérilisation.

CONCLUSION

Absence de perte, les incohérences s'expliquent par des erreurs humaines de compte, retrouvées majoritairement sur des interventions avec un nombre important d'instruments.

Etude a permis :

- Sensibilisation du personnel aux pertes d'instruments chirurgicaux
- Mise en place du comptage dans un secteur du bloc opératoire.

PERSPECTIVES



Mise en place d'un listing informatique à cocher pour chaque boîte utilisée afin de limiter les incohérences



Etendre le compte à toutes les spécialités du bloc opératoire pour rentrer dans le cadre légal.